



Municipalité de Bretonnières

Aux membres du Conseil général
1329 Bretonnières

Bretonnières, le 19 mai 2022

Préavis municipal no 04/2022 pour le conseil du 15 juin 2022 Eau potable

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

I - Préambule

Lors des travaux du séparatif au village nous avons pu remarquer la vétusté de notre réseau, de nombreuses fuites sont apparues en creusant dans les rues du village. Maintenant que le village est rénové, ce sont les installations de captage ainsi que la conduite d'amenée d'eau des sources des Combes au réservoir qui posent problème.

En analysant le réseau ces derniers mois et suite à l'inspection du canton, plusieurs points sont à corriger. Nous avons défini ci-dessous les interventions les plus urgentes :

Nettoyage des chambres de réunions n°11 et n°16 comme suit : (annexe 1)

- Suppression des éléments rouillés
- Sortir et éliminer les galets de détuffage
- Nettoyage haute pression, aspiration et curage conduite chambre n°16

Suppression de la chambre de captage n°9

- Détournement des sources 7A et 7B
- Creuse à 3m de profondeur sur le pourtour de la chambre pour accéder à la conduite
- Détournement de la conduite

Le montant des travaux de première nécessité est estimé à Fr. 10'000.00

Commentaires

Suite au projet Ernorn, une réflexion de notre association a germé. En date du 9 février 2022, les municipaux du CODIR de l'AIMS et leurs Syndics se sont rencontrés pour discuter de l'opportunité suivante : prendre en charge l'eau depuis les captages jusqu'à l'entrée des villages.

Les travaux de la totalité des conduites seraient pris en charge par l'AIMS. Le suivi de l'entretien, des traitements par UV ou chlorage, des analyses et autres se ferait entièrement sous la responsabilité de l'AIMS.

Ce projet, s'il est accepté au Conseil Intercommunal de l'AIMS, va prendre du temps à se mettre en place. C'est pour cela que nous devons réaliser ces travaux sans attendre pour pouvoir maintenir nos sources en service.

VI. Conclusion

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du conseil du 15 juin 2022
- Il a été soumis à la commission de gestion et finances

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- accepter l'investissement de fr.10'000

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Pierre-Daniel Colfombi



La Secrétaire
Patricia Porchet

Annexes : photo chambre de captage